

Difficultés d'embauche dans le secteur manufacturier

Claude Robillard

La proportion de fabricants qui déclarent un manque de main-d'oeuvre comme un des obstacles à la production fluctue avec les cycles économiques. Selon l'Enquête sur les perspectives du monde des affaires (EPMA), réalisée chaque trimestre par Statistique Canada, il existe des pénuries de main-d'oeuvre qualifiée même lors de récessions, mais il n'en n'est pas de même pour les travailleurs non spécialisés¹. Les pénuries sont généralement plus fréquentes dans les petites entreprises que dans les grandes, en particulier en période de croissance économique.

Les pénuries de main-d'oeuvre qualifiée perdurent

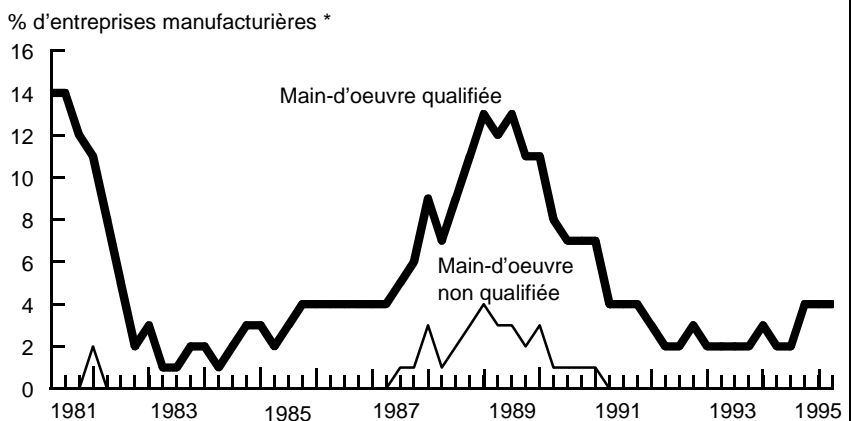
Dans l'EPMA (voir *Source des données*), on demande entre autres aux fabricants canadiens si une pénurie de travailleurs spécialisés ou non spécialisés est un obstacle à leur production. Les pénuries de main-d'oeuvre qualifiée déclarées demeurent tout au long des récessions. Par exemple, lors de la dernière récession, la proportion d'entreprises manufacturières à court de travailleurs spécialisés n'a jamais été inférieure à 2 % (graphique A). Au troisième trimestre de 1994, cette proportion atteignait 4 %, témoignant ainsi de l'amélioration qu'a connue l'ensemble de l'économie cette année-là, en particulier dans le secteur manufacturier, où l'on a enregistré une croissance de l'emploi au cours des trois derniers trimestres (Akyeampong, 1995).

Par contre, même en période d'expansion, peu de fabricants déclarent des pénuries de travailleurs

Claude Robillard est au service de la Division de l'industrie. On peut communiquer avec lui au (613) 951-3507.

Graphique A

Quelle que soit la situation économique, le manque de main-d'oeuvre qualifiée fait obstacle à la production de certaines entreprises manufacturières.



Source : Enquête sur les perspectives du monde des affaires

Nota : Cette enquête est menée quatre fois par année

* Ayant déclaré qu'un manque de main-d'oeuvre était un obstacle à la production

non spécialisés. À la fin de 1994 et au début de 1995, la proportion d'entreprises ayant déclaré un manque de main-d'oeuvre non qualifiée faisant obstacle à la production était si minime qu'on l'a considérée comme étant nulle.

Les pénuries frappent davantage les petites entreprises

Les pénuries de main-d'oeuvre qualifiée touchent autant les petites entreprises que les grandes. Cependant, les premières sont plus susceptibles que les secondes de déclarer de telles pénuries, surtout en période de croissance économique. Par exemple, au cours de 1988 et de 1989, la proportion de petites entreprises ayant connu des pénuries de travailleurs spécialisés variait entre 16 % et 25 % (graphique B). La proportion corres-

pondante pour les grandes entreprises variait entre 6 % et 12 %.

Les pénuries de main-d'oeuvre qualifiée des petites entreprises tiennent en partie aux avantages sociaux et aux salaires relativement faibles qu'elles offrent. Les travailleurs des petites entreprises sont moins susceptibles d'être syndiqués et de participer à un régime de retraite et sont plus exposés aux licenciements. En outre, et c'est là un facteur peut-être plus important encore, les grandes entreprises offrent de meilleurs salaires (Morissette, 1991). Les chiffres de 1994 tirés de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail révèlent que les gains horaires moyens des travailleurs s'établissaient à 18,45 \$ dans les grandes entreprises manufacturières, comparativement à 12,98 \$ dans les petites².

Source des données

La Division de l'industrie de Statistique Canada réalise l'Enquête sur les perspectives du monde des affaires (EPMA) chaque année en janvier, en avril, en juillet et en octobre. L'EPMA est une enquête à participation volontaire qui vise plus de 9 000 établissements et à quelques exceptions près on utilise le même échantillon que celui de l'Enquête sur les industries manufacturières menée chaque mois. Les résultats sont fondés sur les réponses de quelque 5 000 fabricants. Les données ne sont pas corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

La taille des entreprises est déterminée en fonction des livraisons de 1992. Les établissements dont la valeur des livraisons manufacturières dépassait 10 millions de dollars sont considérés comme étant de grandes entreprises.

Dans l'EPMA, on demande entre autres aux fabricants si des pénuries de main-d'oeuvre qualifiée et non qualifiée ont entravé leur production. Les réponses sont pondérées selon la valeur des livraisons de chaque établissement. Les obstacles à la production des grandes entreprises ont un impact plus important sur le pourcentage déclaré que les obstacles auxquels se heurtent les petites entreprises. Par exemple, un établis-

sement dont la valeur annuelle des livraisons manufacturières s'élève à 100 millions de dollars aura un impact deux fois plus grand qu'un établissement dont les livraisons sont évaluées à 50 millions de dollars.

Les résultats de l'enquête paraissent dans le bulletin *Le Quotidien*, de Statistique Canada, la première semaine suivant le mois de référence. Outre des renseignements sur les perspectives d'emploi, l'enquête permet également de produire des données nationales désaisonnalisées sur les perspectives de production, le niveau courant des stocks de produits finis et les commandes nouvelles et en carnet. Des données (non désaisonnalisées) sont aussi produites pour l'ensemble du secteur manufacturier, selon la province et la taille de l'établissement, ainsi que pour l'ensemble des caractéristiques (dont les obstacles à la production) à l'échelle nationale, par grand groupe industriel. Les renseignements sont disponibles dans la base CANSIM (matrices 2843 et 2845).

Pour plus de renseignements, communiquer avec Claude Robillard, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières, Division de l'industrie, au (613) 951-3507, télécopieur : (613) 951-3522.

Un signe précurseur?

En période de récession, la déclaration de pénuries de main-d'oeuvre qualifiée diminue, mais elle reste plus fréquente dans les petites entreprises que dans les grandes. De plus, une fois la reprise économique engagée, les petites entreprises déclarent ces pénuries avant les grandes. Après la récession du début des années 80, le pourcentage de petites entreprises pour lesquelles des pénuries de travailleurs spécialisés faisaient obstacle à la production a commencé à augmenter en 1983, soit deux ans avant que n'augmente le pourcentage de grandes entreprises

dans cette situation. De même, après la récente récession, la proportion d'entreprises manquant de main-d'oeuvre a commencé à augmenter en 1992 dans le cas des petites, mais seulement en 1994 dans le cas des grandes.

Les pénuries de main-d'oeuvre qualifiée semblent donc toucher les grandes entreprises uniquement lorsque la croissance économique est durable. Étant donné le degré de tension élevée du marché du travail, les petites entreprises rivalisent alors avec les grandes pour recruter des travailleurs spécialisés supplémentaires afin de faire face à l'augmentation de la production.

Main-d'oeuvre non qualifiée

Les petites entreprises sont aussi plus susceptibles que les grandes de déclarer des pénuries de travailleurs non spécialisés, notamment en période de croissance économique. À la fin des années 80, la proportion de petites entreprises ayant déclaré une pénurie de main-d'oeuvre non qualifiée variait entre 5 % et 11 % (graphique B). Pendant la même période, la proportion de grandes entreprises manufacturières qui connaissaient une telle pénurie n'a jamais dépassé 3 %.

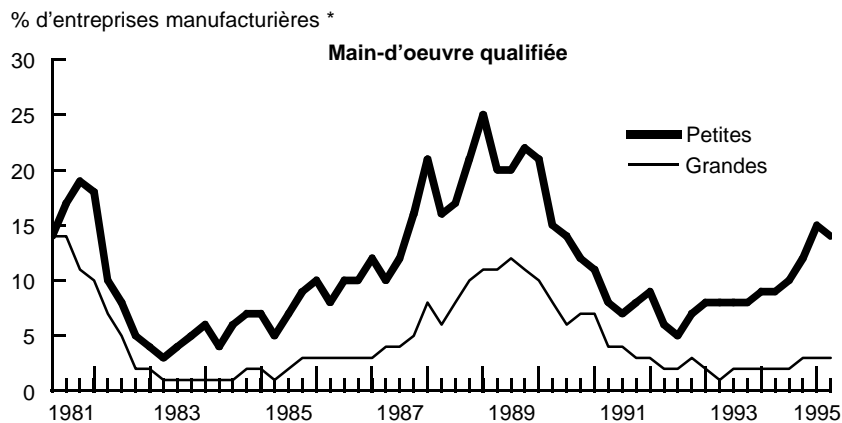
Lors de récessions, les pénuries de travailleurs non spécialisés sont quasi inexistantes dans les grandes entreprises et minimales dans les petites. Ainsi, depuis le début de 1991, presque aucune grande entreprise n'a déclaré une telle pénurie. À deux exceptions près seulement (les quatrième et cinquième trimestres de 1991 et de 1992), pratiquement aucune petite entreprise n'a déclaré de pénurie semblable entre le début de 1991 et le deuxième trimestre de 1994. Depuis, 1 % des petites entreprises ont indiqué que des pénuries de travailleurs non spécialisés faisaient obstacle à leur production.

Résumé

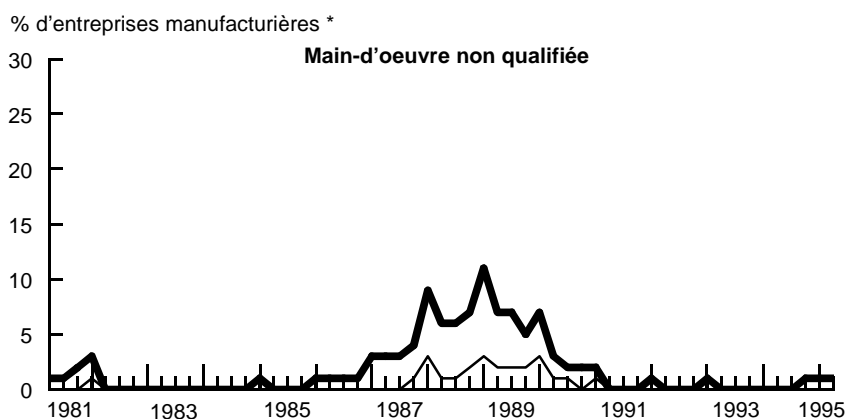
La proportion de fabricants pour qui les pénuries de main-d'oeuvre représentent un obstacle à la production diminue en période de récession et augmente en période de reprise. Toutefois, même lors d'un ralentissement économique, certaines entreprises déclarent des pénuries de travailleurs spécialisés. Et indépendamment de la conjoncture, une plus forte proportion de petites entreprises que de grandes déclarent des pénuries de main-d'oeuvre. En outre, la pénurie de travailleurs spécialisés dans les petites entreprises semble être un signe avant-coureur d'une situation

Graphique B

Le manque de main-d'oeuvre qualifiée est plus susceptible d'être déclaré par les petites entreprises au cours du cycle économique ...



... tandis que le manque de main-d'oeuvre non qualifiée se manifeste uniquement en période de forte croissance économique.



Source : Enquête sur les perspectives du monde des affaires

Nota : Cette enquête est menée quatre fois par année. La taille de l'entreprise est déterminée d'après la valeur des livraisons manufacturières de 1992 (une valeur de 10 millions de dollars et plus classe l'entreprise parmi les grandes).

* Ayant déclaré qu'un manque de main-d'oeuvre était un obstacle à la production

semblable dans les grandes entreprises. Si le taux de croissance de l'emploi enregistré dans le secteur manufacturier en 1994 se maintient en 1995, les analystes du marché

du travail et les spécialistes des ressources humaines voudront surveiller de près les prochains résultats de l'Enquête sur les perspectives du monde des affaires. □

Mise à jour

Les données du deuxième trimestre de 1995, reçues tout juste avant d'aller sous presse, révèlent que la proportion d'entreprises manufacturières qui ont déclaré une pénurie de main-d'oeuvre tant qualifiée que non qualifiée est demeurée inchangée depuis le trimestre précédent. Un moins grand nombre de petites entreprises (12 % comparativement à 14 %) ont déclaré un manque de main-d'oeuvre qualifiée. Les proportions associées aux grandes entreprises n'ont pas changé, tant au chapitre de la main-d'oeuvre qualifiée que non qualifiée.

Notes

1 Les fabricants interviewés dans le cadre de l'EPMA utilisent leurs propres définitions de «main-d'oeuvre qualifiée» et de «main-d'oeuvre non qualifiée».

2 Il existe une légère différence conceptuelle entre la définition d'une «grande» et d'une «petite» entreprise utilisée dans l'EPMA et dans l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH). Pour la question relative aux obstacles à la production, la définition de l'EPMA repose sur la valeur des livraisons manufacturières annuelles, tandis que, dans l'EERH, on considère qu'une entreprise est grande ou petite selon que le nombre de salariés y est supérieur ou inférieur à 300.

Documents consultés

AKYEAMPONG, E.B. «Le marché du travail : bilan de fin d'année» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 7, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1995, supplément.

MORISSETTE, R. «Les grandes entreprises offrent-elles de meilleurs emplois?» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 3, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1991, p. 43-55.